

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 12 décembre 2025

MOTION "LA SAUVEGARDE DU MODELE SOCIAL FRANÇAIS PAR LA RENOVATION
DES RELATIONS ET DES FINANCEMENTS DES POLITIQUES SOCIALES
DES DEPARTEMENTS"

Karine DUVAL

Présidente du groupe

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2

au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Les Assises de Départements de France ont mis en évidence une réalité que nous connaissons bien : les Départements, et particulièrement **un territoire rural comme la Manche, sont aujourd'hui pris dans un effet ciseaux** qui fragilise nos capacités d'action. Nos dépenses sociales augmentent plus fortement que nos recettes. Et l'État nous impose de contribuer à combler un déficit pour lequel nous n'y pouvons rien ! Ce constat est désormais partagé par tous.

Je veux reconnaître les points positifs obtenus collectivement :

- Le Fonds de sauvegarde porté à 600 millions d'euros ;

- Le maintien des critères d'éligibilité ;
- Et l'abandon du **DILICO 2**.

Ce sont des décisions concrètes et utiles pour nos budgets. Mais il reste des manques importants.

La résolution ne reprend pas, par exemple, la **proposition d'affecter une part de CSG** pour financer durablement l'APA et la PCH. Pour nous, c'est un outil simple et stable pour sécuriser l'accompagnement de nos aînés et des personnes en situation de handicap. Cette idée, portée par le groupe de gauche a été reprise dans un **amendement dit de « compromis »** et il a ainsi été introduit dans le projet de loi de finances de la sécurité sociale sous l'article 6 bis : affectation de la hausse de la CSG de 1,4 point (de 9,2 à 10,6%) sur les produits d'épargne financière à la branche autonomie, via une contribution financière pour l'autonomie (CFA). **Le compromis a porté ses fruits et nous nous en félicitons tout comme l'unanimité des votes favorables des députés manchois.**

Je veux aussi rappeler un point essentiel : dans un département rural comme la Manche, nous avons **besoin de reconstruire un pacte social républicain clair entre l'État, le Département et les habitants**. Car chaque territoire a ses particularités : chez nous, par exemple, des distances plus grandes, parfois moins de services, et des situations d'isolement que nous connaissons tous.

Pour que la solidarité fonctionne, il faut que chacun – État comme collectivités – assume pleinement ses responsabilités.

Pour finir, je voudrai citer, plusieurs sujets importants ne sont pas traités dans la résolution : la réforme des ARS, le rôle du Département dans la santé, l'éventuelle allocation sociale unique, ou les futurs transferts de compétences.

En résumé : nous progressons, mais il reste encore du travail pour garantir aux Départements un financement adapté, stable et juste.

★ ★
★